

LE BULLETIN DES COMMUNES



Janvier – Mars 2016 N°6

Bulletin d'information de l'Association Nationale des Communes de Guinée

INFORMATION, SENSIBILISATION ET PROMOTION DES COMMUNES GUINÉENNES



Inauguration de la nouvelle gare routière de Boffa – janvier 2016

Au sommaire :

- Editorial (page 2)
- Actualité de l'ANCG (pages 3-4)
- Brèves (5-7)
- Coopération Décentralisée (page 8)
- Agenda / nécrologie (page 9)

Association Nationale des Communes de Guinée

Rond Point Hamdallaye, CU de Ratoma, Immeuble SGBG 2ème étage. BP : 1798. Tél: +224 664 41 05 21 / 631 29 11 10.
Email : uceguinee@yahoo.fr / ancguinee2012@gmail.com. Site: www.ancg-guinee.org

ÉDITORIAL

Chers élus, chers partenaires, chers lecteurs,

Aux prémices de cette nouvelle année 2016, je voudrais, au nom de l'Association Nationale des Communes de Guinée, adresser à chacun de vous mes vœux de réussite, de bonheur et de succès dans tous vos projets professionnels et personnels.

L'année écoulée a été riche en événements pour les collectivités locales guinéennes mais aussi pour notre association. A l'heure où j'écris ces lignes, la Guinée compte, depuis le 1^{er} octobre 2015, 130 délégations spéciales sur 342 communes dont la totalité des Communes urbaines et 90 Communes rurales.

Mises en place à la faveur de l'accord politique du 22 août dernier, ces nouvelles délégations spéciales dont les représentants ont été nommés par arrêté ministériel, n'ont pour seules prérogatives la gestion des actes de la « pure administration courante ». Il s'agit ainsi d'organes provisoires devant permettre, dans l'attente des élections communales prévues au premier semestre 2016, d'assurer la continuité du service public sans être autorisés à adopter un budget ou un programme d'investissement dépassant le strict nécessaire au fonctionnement des services.

Aussi, je sais la frustration qu'ont pu ressentir un certain nombre de Maires, dont les compétences et la légitimité n'était pas contestées, à l'idée de devoir abandonner un siège et une commune qu'ils occupaient et dirigeaient efficacement depuis de nombreuses années. Je veux dire aujourd'hui à tous les élus locaux démis de leur fonction mon soutien moral et ma reconnaissance pour la contribution qu'ils ont apportée au sein de notre association et au service de leurs administrés.

Pour l'ANCG, 2015 a été l'année du développement de sa stratégie de plaidoyer et de communication avec l'ouverture et l'enrichissement de son site internet, qui comprend désormais un centre de ressources numériques, et l'édition de ses bulletins d'information trimestriels. Nous entendons maintenir cette dynamique pour l'année qui commence et renforcer les capacités de notre siège à Conakry par la création d'un centre de documentation à disposition des membres de l'association et des partenaires intervenant dans le secteur du développement local.

Alors que se profilent les futures élections communales tant attendues, l'objectif de notre association est aussi de préparer l'arrivée des futurs élus, mais également d'œuvrer plus que jamais au développement de nouveaux partenariats de coopération si bénéfiques au développement de nos communautés. Dans ce but, nous oeuvrerons activement à la tenue d'un forum international de la coopération décentralisée sur le second semestre 2016 à Conakry pour accompagner et structurer cette dynamique de partenariats internationaux. Voilà nos priorités!

Bonne lecture!

Dr Mamadou DRAME

Président de l'ANCG



ACTUALITÉ DE L'ANCG

Première session du Bureau exécutif de l'ANCG et réunion du Conseil National au Palais du Peuple les 26 et 27 janvier 2016

La session du Bureau exécutif (BE) de l'ANCG réunie à Conakry le 26 janvier dernier avait pour ordre du jour :

1. Le compte-rendu des activités depuis le mois d'août 2015.
2. La recomposition provisoire du BE en fonction des nouvelles délégations spéciales et présentation des missions de l'ANCG.
3. Le rapport financier depuis août 2015 et le bilan du recouvrement des cotisations.
4. Présentation et discussion du projet de budget pour 2016.
5. Présentation du projet de centre de documentation au siège de l'ANCG.



Présentation du niveau de recouvrement des cotisations

1. En réaction à la présentation du rapport d'activités, les échanges ont porté sur trois points essentiels :

- i) L'inefficacité des receveurs communaux, en charge de la collecte de l'impôt, au service de plusieurs Communes :

Selon le BE, la mise en place en 2012 de pools de receveurs communautaires chargés de collecter l'impôt sur deux à trois communes constitue aujourd'hui un frein à la mobilisation efficace des ressources propres. Au regard de l'étendue des territoires couverts, du volume de la matière imposable recensée et du nombre d'agents non postés, l'ANCG s'engage à porter un plaidoyer auprès du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) et du Ministère délégué au Budget (MdB) pour mettre un receveur à disposition de chaque Commune.

- ii) Le port de la cocarde par les Présidents de Délégations spéciales :

Le code des collectivités locales en vigueur ne comprend aucune disposition régissant le port d'une cocarde par les Présidents de délégations spéciales non élus. Certains Préfets ont néanmoins interdit ce port dans leur circonscription jusqu'à la tenue des prochaines élections locales.

- iii) La faible implication des Communes dans la mise en place des forages octroyés par le Gouvernement :

Le BE a souligné le manque d'implication des Communes concernées par l'installation de forages du Gouvernement sur leur territoire notamment pour identifier les quartiers et villages bénéficiaires, ceci pouvant engendrer des implantations inadaptées aux besoins des habitants. Le Secrétaire exécutif de l'association, membre du Conseil d'administration du Service National des Points d'Eau (SNAPE) a reçu pour instruction de recenser et récapituler ces dysfonctionnements dans une note de plaidoyer portée aux instances dirigeantes de ce service.

2. Suite à la mise en place des dernières Délégations spéciales, le BE a été recomposé provisoirement intégrant les Présidents des délégations suivantes :

Boké, Dabola, Dixinn, Faranah, Labé, Mamou, Pita, Tougué et Kankan, Les autres membres statutaires ont conservé leur siège.



Le Conseil National réuni avec le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

3. La situation financière de l'ANCG demeure fragile et encore trop dépendante des subventions de l'Ambassade de France et du MATD. Le paiement des cotisations annuelles est irrégulier et inégalement réparti sur le territoire national. Seules les communes des Préfectures de Boffa, Dalaba, Lelouma, Tougué, Kérouané, Kouroussa, Mandiana se sont entièrement acquittées de leurs cotisations.

Compte tenu des restrictions budgétaires actuelles, le BE a décidé de plafonner ces cotisations à 500 000 GNF pour les Communes rurales et à 1 000 000 GNF pour les Communes urbaines.

4. Présentation du projet de budget 2016 :

Le budget prévisionnel 2016 de l'ANCG a été fixé à 774 000 000 GNF, intégrant au titre des produits le recouvrement de la totalité des cotisations annuelles 2016 et leurs arriérés de paiement depuis 2014, la subvention de l'Ambassade de France pour un montant de 159 900 000 GNF et du MATD pour un montant de 200 000 000 GNF.

5. Création d'un centre de ressources documentaires au siège de l'ANCG :

L'appui technique et financier de l'Ambassade de France à l'ANCG se matérialisera en 2016 par la mise en place d'un centre de documentation à disposition des communes adhérentes, et des partenaires œuvrant dans le secteur du développement local. Ce centre fonctionnera comme une structure d'accueil et de prestations de services en matière d'information, de documentation à l'attention des élus locaux, des cadres de l'administration territoriale, et de l'ensemble des acteurs du développement au niveau local et des ONG.

Le Conseil National de l'ANCG, réuni le lendemain au Palais du Peuple et ouvert par Monsieur le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Général Bourema Conde, et en présence de l'attaché de coopération pour l'Etat de droit de l'Ambassade de France, M. Ghislain Poissonnier, a adopté le budget et le projet tel que présenté par l'association pour 2016.



Préparation de la conférence internationale Habitat III : lancement de l'élaboration de la contribution nationale de la Guinée

Habitat III est la troisième conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable. Vingt ans après la conférence Habitat II, Habitat III constituera un événement majeur sur la problématique des villes, dans un contexte marqué par les nouveaux défis de l'urbanisation. Organisée à Quito (Équateur) du 17 au 20 octobre 2016, elle portera sur le thème « le développement urbain durable : l'avenir de l'urbanisation ? »



La réunion a été présidée par le Ministre de la Ville et de l'Aménagement du Territoire

En évaluant les réalisations depuis l'établissement de l'agenda urbain en 1996, il s'agira de répondre aux enjeux de lutte contre la pauvreté et les inégalités, et d'identifier les nouveaux défis pour les 20 prochaines années. Il s'agira d'échanger sur les politiques et les stratégies permettant de réaffirmer le rôle des villes et des territoires en tant que moteurs d'un développement durable

A l'issue de la Conférence, une Déclaration sera adoptée par les États membres. Non contraignante, elle sera néanmoins décisive pour l'élaboration des politiques nationales puisqu'elle présentera des lignes directrices pour les programmes et les actions mises en œuvre en matière de développement urbain durable.

En préparation de cette Conférence, la Guinée a lancé l'élaboration de sa contribution nationale lors d'un atelier tenu le 19 novembre 2015 au Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, et au cours de laquelle une esquisse du rapport a été présentée par la commission de rédaction animée avec l'appui de l'ONU-Habitat. Le rapport évalue le contexte guinéen et formule des propositions d'interventions sur six thèmes principaux :

- Démographie urbaine.
- Aménagement du territoire et planification urbaine
- Environnement et urbanisation
- Gouvernance urbaine et législation.
- Economie urbaine.
- Logement et services urbains de base.

Le rapport sera finalisé durant le premier trimestre après concertation de l'ensemble des familles d'acteurs impliquées dans le secteur de l'habitat.

Le rapport national provisoire de la Guinée est disponible sur le site de l'ANCG au lien suivant :

[Docs centre res/publication/Rapport Habitat III 3 Mars 2015.doc](#) *Final*

Participation d'une délégation de Maires guinéens au 7^{ème} Sommet Africités de Johannesburg

La capitale économique de l'Afrique du Sud, en lien avec les Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU-A), a été l'hôte du Sommet Africités qui s'est déroulé du 29 Novembre au 3 Décembre 2015. Le thème retenu pour cette 7^{ème} édition était « **Façonner l'avenir de l'Afrique avec le peuple: la contribution des autorités locales africaine à la Vision de l'Afrique de 2063** ».

Ce salon a mis en relation pas moins de 150 exposants de différents secteurs d'activités, avec près de 6000 congressistes et décideurs: ministres, maires, présidents et responsables des collectivités territoriales et des administrations centrales, opérateurs industriels et économiques, établissements financiers, prescripteurs, fédérations et associations professionnelles.

Une délégation guinéenne, composée de vingt cinq personnes, des maires et des représentants de l'administration centrale et des partenaires, était présente.

Durant leurs séjours, des maires guinéens ont entamé ou relancé des partenariats avec leurs homologues d'autres pays : le maire de la commune rurale de Doko (Préfecture de Siguiiri) a rencontré son homologue de Tétouan (Maroc) pour relancer leur coopération décentralisée initiée en 2012.



Représentants de la délégation guinéenne

Aussi, le Président de l'ANCG a rencontré son homologue marocain, en vue de mettre en place un programme de coopération et d'échanges entre les deux associations. Une séance de travail a été prévue à cette fin dans les mois à venir pour dessiner les contours de cette collaboration.

Adoption de la Déclaration de l'hôtel de Ville de Paris en marge de la Conférence de Paris pour le Climat 2015

Le 4 décembre 2015 s'est tenue en marge des négociations officielles de la Conférence de Paris pour le Climat (COP 21), une réunion des décideurs locaux du monde entier à l'Hôtel de Ville pour s'engager en faveur du climat sous la présidence de Mme le Maire de Paris, Anne Hidalgo, et de Michael Bloomberg, envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations unies pour les villes et le changement climatique.

Cette mobilisation sans précédent a montré le rôle historique qu'entendent jouer les villes qui concentrent une part considérable des émissions de gaz à effet de serre mais qui ont surtout des solutions concrètes à apporter face au défi que représentent les dérèglements climatiques. Logement, transports publics, gestion des ressources, plans climats, sobriété énergétique :

autant d'outils qu'elles peuvent aujourd'hui mettre en avant au service d'objectifs ambitieux.



Ouverture de la Conférence à l'Hôtel de Ville de Paris

A l'occasion du Sommet, les élus locaux du monde entier ont formalisé leurs engagements par l'adoption et la signature d'une déclaration politique

commune. Y ont été abordés tous les aspects de la lutte contre les changements climatiques : réduction des émissions, adaptation et financement.

L'ANCG était représentée à cette Conférence par la voix de son Secrétaire Général, EH Oumar BAH, Maire de Téliélé, et de son chargé de communication.

Le texte de la Déclaration de l'Hôtel de Ville de Paris et le cahier des 21 solutions sont disponibles sur le site de l'ANCG aux liens suivants :

http://ancg-guinee.org/Docs_centre_res/outil/d%C3%A9clarati on%20finale%20Paris.pdf

http://ancg-guinee.org/Docs_centre_res/publication/21%20SOLUTIONS%20REPORT.pdf

Séminaire international sur la gestion des services urbains décentralisés à Nantes du 7 au 10 décembre 2015

Un séminaire sur la gestion des services urbains décentralisés a été organisé par la Communauté urbaine de Nantes Métropole, à Nantes au mois de décembre 2015. L'objectif était de poser les bases d'un programme, à soumettre à la Commission européenne dans le cadre du dispositif Platforma, pour l'approfondissement et la démultiplication des expériences positives de décentralisation, en particulier au Cameroun et en Guinée, en impliquant les associations de collectivités locales de ces deux pays.

L'ANCG, représentée par son Président et son Secrétaire exécutif par intérim, a contribué à définir les lignes directrices de cette future coopération, s'orientant sur :

- Le renforcement de la gouvernance locale et des services aux habitants.
- Le soutien au plaidoyer des associations nationales dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

- La formation des acteurs (élus locaux, cadres administratifs et techniques des collectivités locales, ONG partenaires).
- Le soutien au montage de projets de développement local en lien avec les communes adhérentes aux associations faïtières.
- Le renforcement des échanges d'expériences entre communes et la promotion de l'interculturalité.

Suite à cette rencontre, les associations de communes des pays invités ont eu pour instruction de prendre attache avec les délégations de l'Union européenne de leurs pays respectifs en vue d'affiner l'élaboration conjointe de ce programme et de mobiliser de nouveaux financements.

Le compte-rendu de cette rencontre est disponible sur le site de l'ANCG au lien suivant :

http://ancg-guinee.org/Docs_centre_res/publication/Bilan%20Nantes.pdf

Coopération décentralisée

Inauguration de la nouvelle gare routière de Boffa

Le 20 janvier 2016 a été inaugurée en présence notamment de l'Ambassadeur de France en Guinée et en Sierra Leone, M. Bertrand Cochery, du Directeur pays du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), M. Lionel Laurens, et du Gouverneur de la région de Boké, le Général Siba Lolamou, la nouvelle gare routière de la Commune Urbaine (CU) de Boffa en Basse-Côte.

D'une capacité d'accueil de quarante voitures, ce projet a été porté par la Commune Urbaine dans le cadre d'une convention cadre de partenariat mise en place entre l'ONG de coopération décentralisée Charente-Maritime-Coopération, le Fonds d'Equipe des Nations Unies et la coopération française, visant à accompagner la mise en œuvre sur la période 2015-2017 du programme de développement économique local de la CU.

D'un coût total de 1 264 306 565 GNF financé à hauteur de 85 % par la France, cette gare comprend quatre ilots de stationnement, un bureau administratif, une gargote, un système de drainage et un point d'eau, six blocs de latrines, et un espace ouvert en vue de la réalisation future de kiosques commerciaux.



Inauguration de la gare en présence du Gouverneur de Boké et de l'Ambassadeur de France

A l'heure où d'importants investissements miniers sont programmés dans cette région (construction d'un port minéralier et installation d'une usine d'alumine dans la Commune limitrophe de Douprou), la création de cette gare routière constitue un atout majeur pour la CU lui permettant de tirer parti de l'augmentation du trafic routier sur son territoire, de redynamiser autour d'elle l'économie locale en générant de nombreux emplois directs et indirects. La CU devrait ainsi augmenter significativement son potentiel fiscal et ses ressources financières.



Agenda /Nécrologie

▪ Agenda :

- Du 24 au 26 février 2016 : Conférence régionale de préparation Habitat III « Afrique » à Abuja (Nigeria).
> <https://www.habitat3.org/Abuja>

- Du 14 au 16 mars 2016 : Forum politique pour le développement à Bruxelles (Commission européenne).
> https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/mwikis/aidco/index.php/Forum_politique_pour_le_d%C3%A9veloppement

▪ Nécrologie :

L'ANCG a la douleur de vous faire part du décès de M. Selly KEÏTA, ancien Coordinateur national de l'ONG Coopération-Atlantique Guinée 44, basée à Kindia. Selly, par son dynamisme, son ardeur au travail, sa grande connaissance des acteurs de Kindia et son charisme naturel, était un homme respecté de tous, véritable moteur de développement pour sa localité. Il nous manquera.

L'ANCG, par la voix de son Président, adresse toutes ses condoléances à sa familles, ses proches et anciens collègues et amis de Guinée 44.

Que son âme repose en paix.





UCLG AFRICA
United Cities and Local Governments of Africa
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE



cifal
Ouagadougou



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN GUINÉE
ET EN SIERRA LEONE



**CREDIT RURAL
DE GUINÉE**



Microfinance • Capital Development

